

Annexe au contrat de cession

La présente annexe se réfère au ch. 2.2 du contrat de cession existant entre la Coopérative d'achat pour la technique du bâtiment et le fournisseuret en constitue une partie intégrante.

1. A compter du, le fournisseur accorde une remise d'un montant de % sur le montant net de la facture (TVA comprise).

Toute modification de la présente annexe nécessite la forme écrite.

Zurich,

Coopérative d'achat
technique du bâtiment CTB

.....
